

# QUAND LA « RÉSISTANCE » ABUSE DES CHAMPIGNONS HALLUCINOGENES ...ou réveil difficile pour une « voie sans issue » !...

Par Pierre Legrand.

Après une excellente liste-rappel (*voir annexe plus bas*) des fondements doctrinaux du *Nul-lam partem* (avec la secte diabolique qui éclipse la Sainte Église), les prêtres « résistants » de l'opposition à « *Sa Majesté le Traditionalisme Officiel estampillé FSSPX-ligne orthodoxe* », ces prêtres de la Résistance donc, nous dressent une liste véritablement hilarante – nonobstant le drame spirituel qui se joue au sein du traditionalisme – des « *éléments indispensables* » à une future (car c'est pour eux un objet de croyance...je n'ose dire de foi !) **CONVERSION** de Rome !!!

Et ils ajoutent, sans rire, que cette liste n'est pas exhaustive mais « sera améliorée (*SIC !*) au fur et à mesure »...de quoi ? on se le demande !.....

Comme quoi, pour tout ce qui vient de la FSSPX, l'Enfer est non seulement pavé des meilleures intentions mais est surtout jonché des illusions les plus dangereuses et les plus mortifères qui soient !

Mais voyons de plus près cette fameuse liste d'éléments indispensables (*sic !*) :

- condamner solennellement et annuler entièrement Vatican II qui est 1789 dans l'Église, ont dit les cardinaux Ratzinger et Suenens. (Du passé...récent...faisons donc table rase ! Y a du boulot !! Est-ce un travail humain ??? et on rase à partir de quelle date ? 9 oct.1958 ? 28 oct.1958 ? octobre 1962 ?...)
- annuler et condamner toutes les réformes liturgiques post-conciliaires et réhabiliter l'ancienne messe et l'ancien rituel des sacrements qui redeviendront obligatoires. (Il va y en avoir des travaux à (re)faire dans les chœurs de nos (?) églises !!! mais ne conviendrait-il pas d'abord de les restituer au culte catholique, ce qui exigera(it) une reconsécration solennelle de ces lieux de cultes ?)
- annuler le nouveau code de droit canon de 1983 et le remplacer par l'ancien code de 1917. (Tous ces arbres abattus pour rien ! quel gâchis !)
- supprimer le nouveau serment exigé des prêtres depuis 1989 et revenir au serment anti-moderniste. (Mais de quel serment parlez-vous chers abbés ???!!!.....c'est comme la théorie du genre...ça n'existe pas ! et de quels "prêtres" parlez-vous ? ne savez-vous pas que les personnes dont vous parlez ne sont que des laïcs déguisés en prêtres...)
- condamner la laïcité et proclamer le Règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ, (et vous faites quoi de notre bonne vieille république laïque ?!)
- condamner la liberté religieuse, le faux œcuménisme et la collégialité. (Très bien ! mais cela n'a-t-il pas déjà été fait dans l'Église ?)

— condamner et annuler tout le magistère <sup>(1)</sup> post-conciliaire. **(Plus d'un demi-siècle de table-rase ! seriez-vous secrètement en possession d'une machine à remonter le temps, Messieurs les Abbés ? On nous cache tout, on ne nous dit pas tout !!!.....)**

— condamner clairement l'homosexualité et les autres lois iniques qui se répandent partout. **(Elles sont déjà condamnées, comme tous ceux qui les concoctent et les promulguent...mais si vous voulez priver St Nicolas du Chardonnet, ses prêtres et ses fidèles, de leur émotion pieuse annuelle avec la Gay Pride passant sous ses fenêtres...libre à vous !)**

— consacrer nommément **la Russie** au Cœur Immaculé de Marie **en union avec tous les évêques du monde entier. (Va pas y avoir grand monde ! si du moins vous parlez d'évêques catholiques donc validement sacrés...)**

— renvoyer immédiatement tout évêque ou tout prélat indocile à appliquer ces réformes. **(Ouh la la !!! et vous faites quoi des indices de l'INSEE sur le chômage ??? ça va se bousculer au portillon de Pôle Emploi tout ce petit monde là... et de quels "évêques" et de quels "prélats" parlez-vous ?...)**

---

## ANNEXE :

*Fondements doctrinaux du nullam partem*

*Fondements doctrinaux du nullam partem  
de la Résistance avec Rome,  
tant que cette dernière n'est pas parfaitement convertie.*

D'après "Avec l'Immaculée" : <http://aveclimmaculee.blogspot.fr/2014/02/fondements-doctrinaux-du-nullam-partem.html>

**Exode 34, 11 :** Dieu dit à Moïse : « *Garde-toi de t'allier aux habitants des pays où tu vas, de peur qu'ils ne soient pour toi un piège. Mais vous renverserez leurs autels et briserez leurs idoles ...* »

**Proverbes, 1, 10-14 :** « Mon fils, si les pécheurs cherchent à te séduire fuis leurs caresses. »

**Romains XVI, 17-18 :** « Je vous prie, mes frères de prendre garde à ceux qui causent parmi vous des divisions et des scandales **en s'éloignant de la doctrine que vous avez apprise : ayez soin d'éviter leur compagnie.** — Car de tels hommes ne servent point Jésus-Christ Notre-Seigneur, mais leurs appétits grossiers ; et par des **paroles douces et flatteuses ils séduisent les âmes simples.** »

**Saint Paul aux Galates I, 8-9 :** « Mais quand nous-mêmes, quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème  
Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure, si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! »

**St Paul à Tite : Tite, III, 10 :** « Évite un homme hérétique après une première et une seconde admonition, sachant qu'un tel homme est perverti et qu'il pêche puisqu'il est condamné par son propre jugement. »

**2 Jean 10 :** « Si quelqu'un vient à vous qui ait une doctrine différente, ne le recevez pas chez vous et ne le saluez même pas. Car celui qui le salue participe à ses œuvres mauvaises. »

---

<sup>1</sup> Vous êtes "gonflés" Messieurs les Abbés d'oser appeler « magistère post-conciliaire » les textes sans valeur de ces **mar-chands d'arlequins. Magistère** vient du latin *magisterium*, mot qui désigne la qualité du *magister*, « celui qui enseigne, le maître ». Le mot magistère désigne le pouvoir d'enseignement, l'**autorité doctrinale** ou ceux qui les détiennent.

**St Ignace d'Antioche** : « Fuyez les hérétiques, ce sont des successeurs du diable qui a réussi à séduire la première femme. »

**Saint Ignace d'Antioche, épître aux Smyrniens** p. 209 [de ce livre](#) :

[À propos des hérétiques] : « Ce que je vous dit, mes chers frères, non que je doute que vous ayez là-dessus une autre foi que la mienne, mais pour vous avertir de prendre garde à ces bêtes cruelles qui n'ont de l'homme que la figure extérieure. Vous devez **non seulement ne leur pas donner entrée chez vous mais les fuir et les éviter pour ne pas même les rencontrer s'il est possible**. Il ne vous reste qu'à prier pour eux, quoique leur conversion et leur pénitence soient fort difficiles. Mais Jésus-Christ, notre véritable vie peut aisément changer leur cœur. »

**St Irénée** « Fuis tout hérétique ! »

**St Irénée contre les hérésies, livre III** :

[Saint Irénée parle de saint Polycarpe ; l' = Saint Polycarpe]

« Certains l'ont entendu raconter que Jean, le disciple du Seigneur, étant allé aux bains à Éphèse, aperçut Cérinthe à l'intérieur ; il bondit alors hors des thermes sans s'être baigné, en s'écriant : « Sauvons-nous, de peur que les thermes ne s'écroulent, car à l'intérieur se trouve Cérinthe, l'ennemi de la vérité ! » Et Polycarpe lui-même, à Marcion qui l'abordait un jour et lui disait : « Reconnais-nous », « Je te reconnais, répondit-il, pour le premier-né de Satan ». **Si grande était la circonspection des apôtres et de leurs disciples, qu'ils allaient jusqu'à refuser de communier, même en paroles, avec l'un de ces hommes qui falsifiaient la vérité**. Comme le dit également Paul : « L'hérétique, après un premier et un deuxième avertissement, rejette-le, sachant qu'un tel homme est perverti et qu'en péchant il est lui-même l'auteur de sa condamnation. » » (...)

« **C'est pourquoi il faut les rejeter**, mais aimer par contre avec un zèle extrême ce qui est de l'Église et saisir la Tradition de la vérité. Eh quoi ! S'il s'élevait une controverse sur quelque question de minime importance, ne faudrait-il pas recourir aux Églises les plus anciennes, celles où les apôtres ont vécu, pour recevoir d'elles sur la question en cause la doctrine exacte ? Et à supposer même que les apôtres ne nous eussent pas laissé d'Écritures, ne faudrait-il pas alors suivre l'ordre de la Tradition qu'ils ont transmise à ceux à qui ils confiaient ces Églises ? Telle étant la force de ces preuves, il ne faut donc plus chercher auprès d'autres la vérité qu'il est facile de recevoir de l'Église, car les apôtres, comme en un riche cellier, ont amassé en elle, de la façon la plus plénière, tout ce qui a trait à la vérité, afin que quiconque le désire y puise le breuvage de la vie. C'est elle, en effet, qui est la voie d'accès à la vie ; « tous » **les autres « sont des voleurs et des brigands »**. C'est à cet ordre que donnent leur assentiment beaucoup de peuples barbares qui croient au Christ : ils possèdent le salut, écrit sans papier ni encre par l'Esprit dans leurs cœurs, et ils gardent scrupuleusement l'antique Tradition, (...); mais, pour ce qui est des pensées, des usages, de la manière de vivre, ils sont, grâce à leur foi, **suprêmement sages** et ils plaisent à Dieu, vivant en toute justice, pureté et sagesse. Et s'il arrivait que quelqu'un leur annonçât les inventions des hérétiques en s'adressant à eux dans leur propre langue, **aussitôt ils se boucheraient les oreilles et s'enfuiraient au plus loin, sans même consentir à entendre ces discours blasphématoires.** » (fin de citation de *Contre les hérésies* de Saint Irénée)

Pour Saint Irénée, c'est donc une marque de sagesse suprême que de fuir les hérétiques.

**St Antoine du désert** : « Fuyez le venin des hérétiques ! »

**St Ephrem** : « Ne t'assied pas avec des hérétiques ! ».

**Saint Vincent de Lérins** : « L'Apôtre commande cette intransigeance à toutes les générations : **il faudra toujours anathématiser ceux qui ont une doctrine contraire à celle reçue** ».

**Dom Guéranger à Mgr d'Astros** : « *Un des moyens de conserver la foi, une des premières marques de l'unité, c'est la fuite des hérétiques.* »

En effet, cette « première marque de l'unité » concerne évidemment l'unité de foi, la première note caractéristique de l'Église catholique, qui ne peut avoir « qu'un seul Seigneur et une seule foi » (Eph. 4, 5).

Cette même **Église avertit solennellement les futurs sous-diacres** ainsi : « *Restez fermes dans la vraie foi catholique, car selon l'Apôtre, tout ce qui ne provient pas de la foi est péché (Ro. 14, 23), schisme, étranger à l'unité de l'Église* ».

Le **concile de Constantinople** explique, à propos de l'anathème : « *Ignorent-ils donc que la sentence d'anathème n'est autre chose qu'une sentence de séparation ? On doit toujours éviter tout commerce avec ceux qui sont esclaves de crimes énormes, qu'ils soient du nombre des vivants ou parmi les*

morts, car **on doit toujours se séparer de ce qui est coupable et nuisible**. D'ailleurs nous avons d'Augustin, de pieuse mémoire, et qui jeta un si vif éclat parmi les évêques d'Afrique, plusieurs lettres où il enseigne **qu'il faut anathématiser les hérétiques même après leur mort**. Les autres évêques d'Afrique ont conservé cette tradition ecclésiastique, et la sainte Église romaine elle-même a anathématisé aussi quelques évêques après leur mort, **quoique leur foi n'eût pas été incriminée pendant leur vie**. » (source : [Chaîne d'or de Saint Thomas](#) sur Matthieu XVI 13-19)

**Extrait du Développement du [petit catéchisme qui est en usage dans les diocèses de Cambrai, de Liège et de namur, Maestricht, 1788. p. 234 et 235](#)**

**« Pourquoi comparez-vous la parole des hérétiques au chancre ?**

Parce que c'est un mal qui gagne et qui s'étend sans cesse.

**Pourquoi la comparez-vous à la peste ?**

Parce que c'est une contagion qui se répand rapidement.

**Comment faut-il donc fuir les hérétiques ?**

Aussi soigneusement que le chancre et la peste.

**Pourquoi cela ?**

Parce que leurs discours gagnent et se communiquent comme le chancre et la peste.

**Faut-il haïr les hérétiques ?**

Non, il faut les fuir.

**Pourquoi faut-il les fuir ?**

Par la juste crainte d'en être séduits.

**Sont-ils si pernicieux ?**

Oui, aussi pernicieux que le chancre et la peste.

**Pourquoi ne doit-on pas les haïr ?**

Parce que la religion chrétienne est une loi de charité.

**Que nous ordonne cette loi de charité ?**

Elle nous ordonne de faire du bien à ceux qui nous veulent du mal et qui nous en font.

**Faut-il fuir plutôt les hérétiques que les païens, les infidèles et les Juifs ?**

Oui, parce qu'ils sont plus dangereux et plus criminels.

**Pourquoi sont-ils plus dangereux ?**

Parce que leurs discours gagnent comme le chancre et la peste.

**Pourquoi sont-ils plus criminels ?**

Parce qu'ils renoncent à la foi qu'il ont reçue dans leur Baptême. » (fin de citation)

Source : *"Avec l'Immaculée"* : <http://aveclimmaculee.blogspot.fr/2014/02/fondements-doctrinaux-du-nullam-partem.html>